



CONSEIL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

18 mars 2019

Le Conseil des affaires étrangères, présidé par Mme Federica Mogherini, haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, débutera à 10 heures par un débat sur les **questions d'actualité**, qui permettra aux ministres de passer en revue les problèmes pressants à l'ordre du jour international.

Les ministres des affaires étrangères procéderont à un échange de vues sur les perspectives politiques en ce qui concerne les relations de l'UE avec la République de **Moldavie** ainsi que sur la voie à suivre, depuis les élections législatives qui se sont tenues récemment, le 24 février 2019.

Le Conseil procédera ensuite à un échange de vues vaste et approfondi sur la **Chine** et les relations UE-Chine. Il s'agira d'une discussion préparatoire en vue des débats que les chefs d'État ou de gouvernement mèneront lors de la réunion du Conseil européen des 21 et 22 mars 2019, avant le prochain **sommet UE-Chine** qui se tiendra le 9 avril 2019 à Bruxelles.

Les ministres des affaires étrangères participeront à un déjeuner de travail avec **le conseiller d'État et ministre chinois des affaires étrangères, Wang Yi**.

Enfin, le Conseil examinera la situation au **Yémen**, en mettant tout particulièrement l'accent sur les moyens de soutenir la mise en œuvre de l'accord de Stockholm conclu en décembre 2018 entre les représentants des parties yéménites, sous l'égide des Nations unies.

Le Conseil devrait adopter sans débat plusieurs décisions et conclusions, notamment des conclusions du Conseil sur les "orientations de l'UE dans le domaine des droits de l'homme relatives à la non-discrimination dans l'action extérieure".

Avant le début de la session du Conseil, la haute représentante et les ministres des affaires étrangères devraient commémorer le **cinquième anniversaire de l'annexion illégale de la Crimée par la Russie**.

Possibilités de point presse:

- | | |
|-----------|---|
| +/- 7h50 | Déclaration de la haute représentante, M ^{me} Federica Mogherini, avant la session |
| +/- 9h40 | Point presse de la haute représentante, Federica Mogherini, et le conseiller d'État et ministre chinois des affaires étrangères, Wang Yi, à la suite du dialogue stratégique UE-Chine |
| +/- 16h00 | Conférence de presse à l'issue du Conseil des affaires étrangères |

[Conférences de presse et manifestations publiques par transmission vidéo](#)

[Transmission vidéo, téléchargeable en format "diffusion" \(MPEG 4\), et galerie de photos](#)

¹ La présente note a été élaborée sous la responsabilité du service de presse.

Actualité

Le Conseil des affaires étrangères entamera ses travaux par un débat sur les questions d'actualité. La haute représentante et les ministres des affaires étrangères pourraient évoquer la situation au **Venezuela**, ainsi que la **Syrie**, en particulier dans le prolongement de la troisième conférence de Bruxelles sur *l'aide à apporter pour l'avenir de la Syrie et des pays de la région*, et la **République centrafricaine**. Ils pourraient également attirer l'attention sur le fait que cette session du Conseil se tient le jour du cinquième anniversaire de l'annexion illégale de la **Crimée** par la Russie.

[Venezuela: la réponse du Conseil à la crise](#) (informations générales)

[Aide à apporter pour l'avenir de la Syrie et des pays de la région - Troisième conférence de Bruxelles, du 12 au 14 mars 2019](#)

[Mesures restrictives de l'UE en réaction à la crise en Ukraine](#) (informations générales)

[Communiqué de presse à l'occasion de la rencontre du président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, et de la haute représentante et vice-présidente, Federica Mogherini, avec le président de la République centrafricaine, Faustin Archange Touadéra](#)

République de Moldavie

Les ministres des affaires étrangères procéderont à un échange de vues sur les perspectives politiques en ce qui concerne les relations de l'UE avec la République de Moldavie ainsi que sur la voie à suivre, depuis les élections législatives qui se sont tenues récemment, le 24 février 2019. Les ministres des affaires étrangères devraient faire le point sur la situation, y compris les évolutions intervenues depuis les élections et leurs implications pour les futures relations de l'UE avec la Moldavie.

Selon les conclusions préliminaires de la mission d'observation électorale du BIDDH de l'OSCE, les élections ont été *"pluralistes et les droits fondamentaux ont été généralement respectés."* Toutefois, il a été relevé des manquements pendant la campagne et le jour du scrutin, dont des *"allégations de pressions sur des agents publics, de sérieux indices d'achats de votes et d'utilisation frauduleuse de ressources de l'État."* La mission a également constaté que *"le contrôle et la détention des médias par des acteurs politiques limitaient l'éventail des points de vue présentés aux électeurs."*

Il s'agissait des premières élections tenues suivant le mode de scrutin mixte nouvellement introduit. Dans ses conclusions du 26 février 2018, le Conseil déplorait que la nouvelle loi électorale n'ait pas tenu compte de certaines des principales recommandations formulées dans l'avis conjoint rendu par la Commission de Venise du Conseil de l'Europe et par le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE, en rappelant que des élections transparentes, ouvertes à tous et crédibles aux niveaux central et local revêtent une importance capitale.

L'UE était également convenue de fournir une assistance macrofinancière à la Moldavie, sous réserve que soient respectées des conditions préalables précises et spécifiques, notamment sur le plan politique. Un protocole d'accord, un accord de prêt et un accord de subvention concernant cette assistance macrofinancière avaient été signés en novembre 2017. Toutefois, la grave détérioration dans les domaines de l'État de droit et des principes démocratiques a conduit l'UE à immobiliser la première tranche de 30 millions d'euros sur un total de 100 millions d'euros d'assistance macrofinancière, ainsi que les versements au titre de l'appui budgétaire (d'une valeur de 44 millions d'euros) jusqu'à ce que des progrès tangibles soient réalisés en matière d'État de droit, de droits de l'homme et de principes démocratiques. Pour la même raison, l'UE a substantiellement recalibré et réduit l'aide financière de l'UE et redirigé son soutien vers des projets aux incidences directes sur les citoyens. L'UE a ensuite accru son soutien à l'autonomisation des citoyens, à l'indépendance des médias et aux communications stratégiques, et elle apportera son soutien au développement socio-économique au niveau régional, en accordant une attention particulière à Ungheni et Cahul.

Les relations entre l'UE et la Moldavie ont pour cadre l'accord d'association, qui prévoit une association politique et une intégration économique plus poussées et se traduit par une augmentation constante des échanges entre les deux partenaires. L'engagement en faveur d'un processus de réforme vigoureux et du respect de l'État de droit et des principes démocratiques s'inscrit au cœur de l'accord d'association.

[Déclaration de la porte-parole sur les élections législatives tenues en République de Moldavie, 25 février 2019](#)

[Relations de l'UE avec la Moldavie](#), informations générales

[Moldavie:le Conseil adopte des conclusions, 26 février 2018](#)

Chine

Les ministres des affaires étrangères parleront de la Chine. Dans le prolongement de leur discussion lors de la réunion informelle des ministres des affaires étrangères (Gymnich) du 1^{er} février 2019, ils devraient avoir un échange de vues sur les nombreux aspects des relations UE-Chine. Ils prépareront aussi le terrain en vue du débat des chefs d'État ou de gouvernement lors de la réunion du Conseil européen des 21 et 22 mars 2019, et des travaux précédant le sommet UE-Chine qui se tiendra le 9 avril 2019 à Bruxelles.

Les ministres auront l'occasion de donner leur avis sur la communication conjointe de la haute représentante et de la Commission, publiée le 12 mars 2019 en vue de la réunion du Conseil européen des 21 et 22 mars. La communication conjointe fait le point sur les relations entre l'UE et la Chine ainsi que sur les opportunités et les défis y afférents. Trois objectifs y sont recommandés: approfondir le dialogue avec la Chine afin de promouvoir les intérêts communs au niveau mondial, chercher résolument à asseoir les relations économiques sur des conditions marquées par davantage d'équilibre et de réciprocité, et s'adapter aux réalités économiques changeantes ainsi que renforcer les politiques et la base industrielle de l'UE. La communication présente dix mesures concrètes à examiner par les chefs d'État ou de gouvernement de l'UE. Elle vise à ouvrir le débat pour rendre l'approche de l'Europe plus réaliste, assurée et pluridimensionnelle.

Les ministres des affaires étrangères débattront de la manière de coopérer avec la Chine et d'approfondir les relations UE-Chine, en particulier dans des domaines clés tels que le multilatéralisme, le changement climatique, la non-prolifération (y compris dans le cadre du plan d'action global commun ainsi que dans la péninsule coréenne), le maintien de la paix et les moyens de relever les défis liés à la sécurité régionale, notamment l'Afghanistan.. Ils pourraient par ailleurs examiner des messages clés de l'UE pour la Chine, notamment concernant les droits de l'homme, le respect du droit international, y compris le droit de la mer, ainsi que la cybersécurité.

[Relations de l'UE avec la Chine](#), informations générales

[Déclaration conjointe du 20^e sommet UE-Chine, 16 juillet 2018](#)

[Conclusions du Conseil sur la stratégie de l'UE à l'égard de la Chine, 18 juillet 2016](#)

[Délégation de l'Union européenne en Chine](#)

Déjeuner informel

Les ministres des affaires étrangères participeront à un déjeuner de travail avec le conseiller d'État et ministre chinois des affaires étrangères, Wang Yi. Ils devraient examiner les possibilités de renforcer la coopération dans les enceintes multilatérales et sur les défis d'ampleur mondiale, ainsi qu'en ce qui concerne la sécurité et la gestion des crises. La discussion sera précédée du dialogue stratégique UE-Chine avec la haute représentante et le conseiller d'État Wang Yi, à 8 heures.

Yémen

Le Conseil examinera la situation au Yémen, en mettant tout particulièrement l'accent sur les moyens de soutenir l'envoyé spécial des Nations unies dans la mise en œuvre de l'accord de Stockholm conclu en décembre 2018 entre les représentants des parties yéménites, sous l'égide des Nations unies. Les ministres débattront également de la situation humanitaire catastrophique ainsi que des difficultés rencontrées dans l'acheminement de l'aide humanitaire dans le pays.

Les ministres pourraient souligner qu'il convient de préserver l'élan politique concernant le Yémen et pourraient presser les parties à tenir de toute urgence les engagements souscrits au titre de l'accord. Les ministres devraient réaffirmer que l'UE soutient l'envoyé spécial des Nations unies, Martin Griffiths, et la mission des Nations unies en appui à l'accord sur Hodeïda (MINUAAH), soulignant qu'il importe que des progrès soient réalisés immédiatement sur le terrain, en commençant par le redéploiement des forces prévu, conformément à la proposition des Nations unies. Ils pourraient réaffirmer que la mise en place de mesures de confiance permettra aux consultations politiques de reprendre en vue de parvenir à une solution inclusive, négociée, arrêtée d'un commun accord, applicable et durable, s'inscrivant dans le cadre d'un processus mené sous l'égide des Nations unies, pour mettre fin au conflit au Yémen. En particulier, ils pourraient souligner qu'il importe d'associer pleinement les femmes yéménites au processus.

Le Conseil a adopté des conclusions sur le Yémen lors de sa dernière session, le 18 février 2019. L'UE a apporté une aide de plus de 560 millions d'euros depuis le début du conflit.

[Yémen: le Conseil adopte des conclusions, 18 février 2019](#)

[Relations de l'UE avec le Yémen \(informations générales\)](#)

[Déclaration de la porte-parole sur les nouvelles hostilités dans le district de Kushar, Yémen, 12 mars 2019](#)

[Déclaration de la haute représentante, au nom de l'UE, sur les consultations tenues en Suède entre les représentants des parties yéménites et sur l'accord de Stockholm, 16 décembre 2018](#)

Autres points

Le Conseil devrait adopter sans débat un certain nombre de décisions et de conclusions.

Conclusions du Conseil sur les orientations de l'UE dans le domaine des droits de l'homme relatives à la non-discrimination dans l'action extérieure

Le Conseil devrait adopter des conclusions approuvant les orientations de l'UE dans le domaine des droits de l'homme relatives à la non-discrimination dans l'action extérieure. Les orientations constituent pour l'UE un nouvel outil dynamique aux fins de la lutte commune contre la discrimination. Le Conseil devrait réaffirmer que l'UE est attachée aux objectifs et aux principes de la Déclaration universelle des droits de l'homme, qui s'applique à tous les êtres humains sans distinction aucune.

Le Conseil devrait rappeler que les actions de l'UE sur la scène internationale repose sur les principes qui ont présidé à sa création: la démocratie, l'État de droit, l'universalité et l'indivisibilité des droits de l'homme et des libertés fondamentales, le respect de la dignité humaine, les principes d'égalité et de solidarité et le respect des principes de la charte des Nations unies et du droit international.

Le Conseil devrait en outre rappeler que la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne interdit toute discrimination fondée notamment sur le sexe, la race, la couleur, les origines ethniques ou sociales, les caractéristiques génétiques, la langue, la religion ou les convictions, les opinions politiques ou toute autre opinion, l'appartenance à une minorité nationale, la fortune, la naissance, un handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle.